



Prorata de loyer et etat des lieux

Par **Mme la Marquise**, le **03/02/2022** à **17:06**

Madame Monsieur

L'appartement loué est mis en vente donc pas de préavis à faire et j'ai refusé l'achat de l'appartement,

Est-il possible de faire un état des lieux le 15/1/22 clés rendues donc de faire un prorata de loyer du 1 au 15 du mois de janvier vu qu'il a changé d'avis deux mois avant l'acte de vente et nous avait renouvelé le bail oralement et s'est rétracté

De plus des frais pour travaux un 3ème dégât des eaux ont été payés mais pas fait pas de facture pour se faire rembourser auprès de l'assurance et un gros trou au plafond lors de l'état des lieux

Est-ce que le prorata de loyer est possible?

Sans parler étant asthmatique les deux dégâts des eaux ont continué à moisir et créant des fortes crises respiratoires

Il m'a traité de menteuse en déménageant en poussant la cuisinière on a trouvé toute la partie prise pourrie donc venait les champignons respiratoires d'humidité pareil pour la salle de bain tout le mur est noir

Bref, sans intérêt j'ai fait tous les virements bancaires je lui laisse le dépôt de garantie,

Bien cordialement